

## Proposition pour modifier la représentation par des directeurs régionaux en Ontario et en Colombie-Britannique

Le Conseil de direction de l'AAC recommande que l'Ontario soit divisée en trois régions et que la région Colombie-Britannique/Yukon soit divisée en deux régions. Pour que cette proposition soit appliquée, il faut modifier, par un vote des membres de l'AAC, les règlements administratifs.

La division proposée des régions figure à la fin de ce rapport.

Les motifs de la division de ces deux régions sont les suivants :

1. Une représentation plus équitable des membres au sein du Conseil. La figure 1 le met en évidence et c'est l'avantage le plus important de la création de ces régions.
2. La possibilité de tenir des championnats régionaux distincts dans une province. L'avantage serait des championnats régionaux plus petits et plus faciles à gérer. Les petites régions pourront proposer un championnat réunissant toutes les régions de la province à l'approbation du CRCN.
3. Certains membres peuvent habiter plus près d'un championnat régional que celui de leur région désignée. Dans cette proposition, les membres pourraient avoir le droit d'aller dans une région différente en suivant les directives établies par le CRCN, sauf que le chien peut continuer la compétition après avoir atteint le nombre de points nécessaires et que le club hôte peut établir un maximum quant au nombre de compétiteurs provenant d'autres régions.
4. Les gens qui déménagent dans une autre région devront en aviser le coordinateur des adhésions. Ce n'est pas ingérable dans la mesure où les gens déménagent dans la région.
5. Le coût des réunions en personne, une fois par mandat, des membres du Conseil augmentera. Cette dépense est compensée par une représentation plus équitable des membres de l'AAC.
6. Les provinces plus grandes seront mieux représentées sur le Conseil, pas seulement par le nombre de directeurs mais par d'autres postes sur le Conseil. Les régions plus petites devraient encourager les membres à poser leur candidature pour des postes au sein du Conseil.

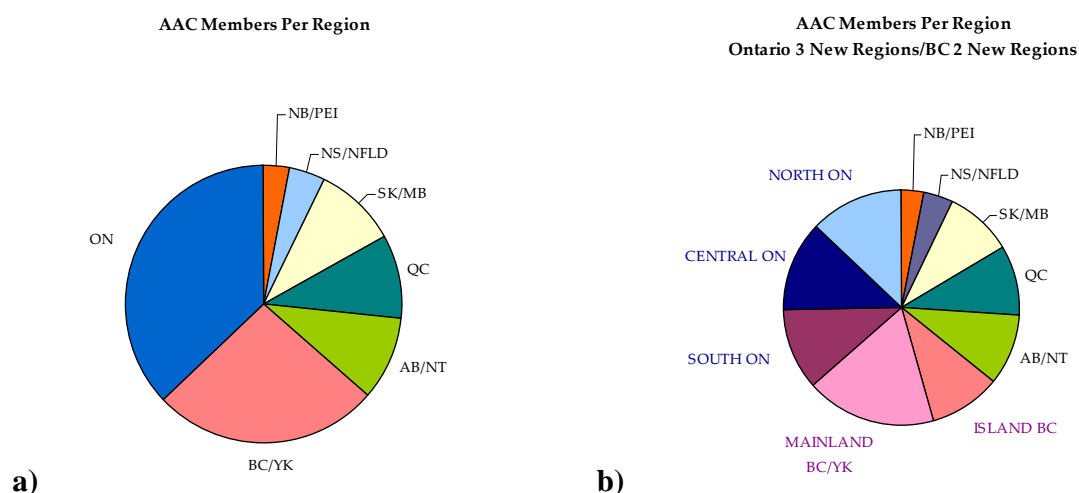


Figure 1 – Répartition actuelle (1) et proposée (2) des adhérents.

### Régions Ontario proposées

L'Ontario pourrait être divisée comme suit : Sud de l'Ontario, Centre de l'Ontario et Nord de l'Ontario. Cette division reposerait sur les codes postaux. La région du Sud de l'Ontario comprendrait les membres dont le code postal commence par N et certains avec L. La région du Nord de l'Ontario comprendrait les membres dont le code postal commence par P et K. La région du Centre de l'Ontario comprendrait des codes postaux commençant par le reste des L et tous les M. La figure 2 montre la répartition de la région de Toronto.

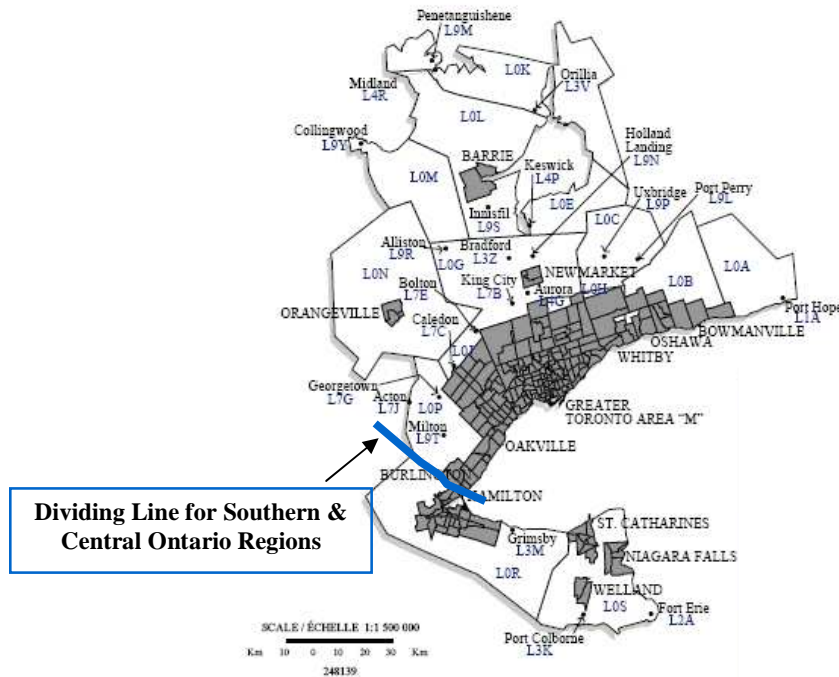


Figure 2 – Division de la région de Toronto

### Régions Colombie-Britannique/Yukon proposées

La Colombie-britannique serait divisée en deux régions (partie continentale et Île de Vancouver). La région de l'île comprendrait tous les membres de l'Île de Vancouver. La partie Colombie-Britannique continentale/Yukon comprendrait le reste de la région.

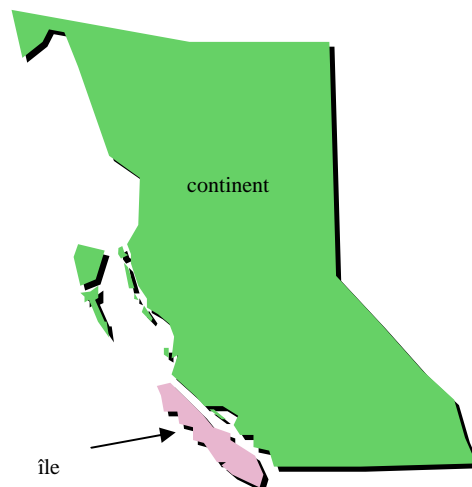


Figure 3 – Division de C.-b./Yukon en deux régions